République Française
Département de l'ORNE

Envoyé en préfecture le 30/01/2023
Reçu en préfecture le 30/01/2023
Publié le 30/01/2023
ID : 061-256101791-20230126-DBSIVOSLON2303-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SIVOS DE LONRAI – COLOMBIERS- CUISSAI – ST NICOLAS DES BOIS

Date de convocation
04/01/2023

L'an **deux mil vingt-trois le vingt-six janvier à vingt heures trente,** le Comité syndical du SIVOS de LONRAI – COLOMBIERS – CUISSAI – ST NICOLAS DES BOIS, légalement convoqué le 04 janvier, s'est réuni à la salle du Conseil de la Mairie de Lonrai, sous la présidence de M. DRIEU Fabrice.

Nombre de membres
En exercice : 16
Présents : 10
Votants : 11

Pour :11
Contre :
Abstention :

Etaient présents : David MARY – Fabrice DRIEU – Jérôme LE ROYER – Stéphanie GASCONS- Samuel GUESNEROT – Virginie COLLET – Christophe RENAUX – Laëtitia CHAPLAIN – Angélique LANOES – Gaëlle JAMET
Absents excusés : Sylvain LAUNAY (pouvoir à David MARY) – Céline FARDOIT – Stéphanie ANTOINE – Renaud GALANTE
Absents : Jean-Marie LECLERCQ – Anne BALQUET

Secrétaire de séance : Madame Stéphanie GASCONS

OBJET

Demande de DETR pour la régulation de chauffage de l'école

DEMANDE DE DETR POUR LA RÉGULATION DE CHAUFFAGE DE L'ÉCOLE – DB/SIVOS-LONRAI/2023-03

Actuellement, le groupe scolaire l'Orée d'Ecouves a deux régulations de chauffage dont une qui ne fonctionne plus. Il faut soit changer uniquement celle qui est défectueuse à l'identique ou à distance ou changer les deux en version manuel ou à distance.
Les nouvelles dispositions d'attribution des subventions font apparaître dans la liste des travaux éligibles à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux le point 5.2.1 la rénovation des bâtiments scolaires à hauteur 45 % du montant HT du coût total.

Le comité syndical demande donc une subvention à hauteur de 45 %.

Les travaux sont estimés à 12 225.09 € HT soit un montant TTC de 14 670.10 €.
La subvention de 45 %, représente 5 501.29 € en montant HT, le reste sera pris sur les fonds propres inscrits au budget 2023 du SIVOS.

Il est demandé au comité syndical de se prononcer sur cette demande.
Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Approuve le projet de régulation de chauffage,
- Demande l'octroi d'une dotation d'équipement des territoires ruraux à hauteur de 45 % soit 5 501.29 €,
- S'engage à ne pas commencer les travaux avant l'accord de cette subvention,
- S'engage à inscrire les travaux au budget 2023 sur les fonds propres du SIVOS.

Pour extrait certifié conforme

Le Secrétaire de séance,
Stéphanie GASCONS

Le Président,
Fabrice DRIEU

SIVOS DE LONRAI - COLOMBIERS CUISSAI - ST NICOLAS DES BOIS
MAIRIE 61230 LONRAI

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355